



Saint-Pascal, le 4 septembre 2026

Assemblée générale annuelle des parents

Chers parents,

Nous vous invitons à participer à l'assemblée générale annuelle des parents qui se tiendra le **mardi 15 septembre à 19h**, à la **Pastorale de l'École secondaire Chanoine-Beaudet**. Votre présence est importante et contribue à la vitalité de notre milieu scolaire.

Objectifs de la soirée

- Présenter l'équipe de direction;
- Élire les parents qui siégeront au conseil d'établissement (CÉ) pour l'année scolaire 2026-2027, en remplacement des membres dont le mandat se termine;
- Élire le représentant des parents au Comité de parents du Centre de services scolaire parmi les membres parents du CÉ.

Pour l'année 2026-2027, nous devons pourvoir deux postes de parents, chacun assorti d'un mandat de deux ans, ainsi qu'un poste de délégué au Comité de parents du Centre de services scolaire.

Rôle des membres du conseil d'établissement

Les membres du conseil d'établissement représentent l'ensemble des parents et contribuent à répondre aux besoins de notre communauté éducative, conformément aux responsabilités qui leur sont confiées. Ils participent au bon fonctionnement de l'École secondaire Chanoine-Beaudet dans un esprit de collaboration, favorisant un climat positif et la réussite des élèves.

Au cours de l'année scolaire, cinq à six rencontres sont habituellement prévues.

Vous trouverez à la page suivante l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi que le procès-verbal de la rencontre de septembre 2025 pour consultation.

De plus, cinq prix de présence seront tirés parmi les parents présents.

Au plaisir de vous y accueillir,

Jean-Luc Therrien, président du Conseil d'établissement 25-26

Steve Bélanger, directeur

Marie-Ève Deschênes, directrice adjointe



Assemblée générale des parents

Projet d'ordre du jour

Accueil et prise des présences (avant l'assemblée)

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue du président du Conseil d'établissement 2025-2026;
2. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée parmi les parents présents;
3. Nomination d'une secrétaire de l'assemblée;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour par le/la présidente de l'AGA;
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2025-2026 (Document joint à cet envoi pour lecture);
6. Mot et informations de la direction;
7. Rôles et fonctions du Conseil d'établissement;
8. Rôles et fonctions du Comité de parents;
9. Élections des membres du CÉ;
10. Élection du représentant au Comité de parents parmi les membres du CÉ;
11. Élection d'un substitut au Comité de parents;
12. TIRAGE, prix de présence;
13. Levée de l'assemblée.



Représentants du Conseil d'établissement

Postes 2025-2026 détenus par	Représentants 2026-2027
Jean-Luc Therrien	Poste vacant
Mélanie Ouellet	Poste vacant
Valérie Dionne	2 ^e année de son mandat
David Charest	2 ^e année de son mandat
Daisy Lagacé	2 ^e année de son mandat

*L'exigence requise pour être représentant(e) est d'avoir un enfant qui fréquente notre école.

Parent substitut au CÉ	Réélu chaque année
------------------------	--------------------

Représentant sur le comité de parents de notre Centre de services*

DÉTENU PAR	Durée du mandat	REPRÉSENTANT(e) 2026-2027
Poste à combler	1 an	À renouveler chaque année
Substitut : Poste à combler	1 an	À renouveler chaque année

* L'exigence requise pour être représentant(e) est d'être d'abord membre du C.É.